



Vos URPS ont mis en place un numéro régional pour répondre aux problématiques d'insécurité que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien professionnel.

> Numéro d'info agressions *Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Ce numéro est à destination de tous les professionnels de santé libéraux franciliens que nous représentons. Que vous exerciez principalement en cabinet, à domicile ou en officine.

Il permet de joindre notre <u>chargé de mission sûreté régional</u>, expert en protection des biens et des personnes qui pourra :

- accompagner Vous dans votre sensibilisation à sécurité pour faire face à tous types de situation
- Vous conseiller dans le choix de matériels de sécurité et le processus dans de protection de vos biens
- Vous aider dans la qualification juridique des faits dont vous avez victime
- diriger vers associations pouvant assurer un soutien psychologique à la suite de l'agression dont vous avez été victime

Votre sécurité est notre priorité



























